

Élections 2022

Plateforme électorale québécoise

2022 **Recommandations** pour 2022

FCCQ

Fédération des chambres
de commerce du Québec

22 Recommandations pour 2022

Main-d'œuvre et immigration — Gestion de l'État — Économie et innovation
— Développement régional — Environnement — Santé —

Main-d'œuvre et immigration Immigration

Définir et augmenter notre capacité d'accueil afin de rejoindre le niveau des besoins de main-d'œuvre provenant de l'immigration et réduire les délais de traitement des candidats à l'immigration économique au Québec.

Main-d'œuvre et immigration Mobilité de la main-d'œuvre

Favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, en bonifiant et en faisant connaître la déduction fiscale pour le déménagement, ainsi qu'en réduisant les obstacles à la mobilité régionale, notamment dans les conventions collectives.

Main-d'œuvre et immigration Travailleurs expérimentés

Se doter d'un plan d'action afin de favoriser la rétention et l'embauche des travailleurs expérimentés et d'inciter à retarder l'âge moyen de départ à la retraite, avec une campagne de sensibilisation, de la formation et en bonifiant le crédit d'impôt pour la prolongation de carrière.

Main-d'œuvre et immigration Formation continue

Moderniser l'approche en formation continue en instituant le Régime volontaire d'épargne formation continue (RVEFC).

Main-d'œuvre et immigration Chantier des compétences

Mettre en place le chantier des compétences proposé par la FCCQ, en orientant l'ensemble des forces vives dans une direction commune en matière de développement de la main-d'œuvre.

Développement régional Logements locatifs

Développer un programme visant l'augmentation significative de l'offre de logements locatifs et en copropriétés spécifiquement en région afin de mieux tenir compte des cycles de vie et de l'adaptation nécessaire des nouveaux arrivants.

Développement régional Services de garde éducatifs

Comblent le manque de places en services de garde à l'enfance et compléter son réseau, en valorisant davantage le métier d'éducatrices à l'enfance, en continuant notamment de privilégier la formation en alternance travail-étude pour accélérer l'intégration de la main-d'œuvre dans les services de garde.

Développement régional Transport aérien régional

Maintenir un suivi étroit quant à l'impact des mesures mises en place au printemps 2022 non seulement sur le prix, mais sur le volume de passagers et sur la rentabilité des lignes aériennes régionales.

Développement régional Agroalimentaire

Faire profiter davantage nos secteurs agroalimentaires des accords internationaux, notamment les producteurs de porc québécois de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE).

Développement régional Ressources naturelles

Réserver une partie des redevances minières aux communautés locales qui accueillent des installations minières afin de les aider à développer les infrastructures dont elles ont besoin.

Économie et innovation Cybersécurité

Mettre en place un programme d'aide financière destiné aux PME afin de compenser une partie des dépenses requises pour se conformer aux différentes dispositions de la Loi 64, dont les plus importantes entreront en vigueur en septembre 2023.

Économie et innovation Innovation

Accélérer les investissements des entreprises dans leur transition technologique et en innovation dans toutes les régions du Québec, notamment dans le secteur manufacturier, afin d'accroître l'acquisition de technologies existantes et stimuler l'automatisation des entreprises.

Économie et innovation Zones d'innovation

Au terme du prochain mandat, avoir complété au moins six zones d'innovation réparties dans différentes régions du Québec et dans le respect des énoncés du projet Saint-Laurent, présenté par le premier ministre François Legault.

Économie et innovation Allègement réglementaire et administratif

Faire de l'allègement réglementaire et administratif une priorité permanente du gouvernement, notamment en maintenant l'engagement de faire adopter un projet de loi chaque année de type « omnibus » visant cet objectif, afin de contribuer à l'environnement d'affaires au Québec.

Économie et innovation Repreneuriat

Assouplir les règles pour permettre aux entrepreneurs cédants d'effectuer un transfert de contrôle graduel de leur entreprise, plutôt que d'obliger un transfert à 50%+1, ce que bon nombre d'entrepreneurs ne sont pas prêts à faire du premier coup, préférant un transfert progressif.

Santé Données en santé

Adopter un projet de loi encadrant l'utilisation des données de santé au Québec. Poursuivre le déploiement de la télémédecine et encourager davantage cette pratique dans le système public.

Santé Santé des entrepreneurs et des employés

Mettre en œuvre un programme incitatif pour doter les entreprises des meilleures pratiques en santé globale (physique et mentale) pour les employeurs et les employés. Renforcer la connaissance par rapport aux enjeux de santé mentale dans les entreprises, et mettre en œuvre des mesures permettant de venir en aide aux employeurs aux prises avec des enjeux de santé mentale.

Environnement Plan pour une économie verte 2030

Pour contribuer à la décarbonation des opérations des entreprises et s'assurer que les sommes disponibles soient utilisées dans leur entièreté, s'inspirer de l'agilité et de la performance retrouvées jadis au sein des programmes de Transition Énergétique Québec pour l'ensemble des actions liées aux plans de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030.

Environnement Élargissement de la consigne

Faire preuve de flexibilité dans la mise en place de l'élargissement de la consigne afin de respecter le rythme d'implantation du nouveau système, tant chez les détaillants que chez les embouteilleurs et les recycleurs, et que ce projet soit une réussite.

Environnement Mobilité durable

Prévoir une aide compensatoire pour les sociétés de transport dans leur conversion vers l'électrification de leur flotte et l'acquisition des infrastructures de recharge, au moment où les revenus ont chuté au cours des deux dernières années et que les besoins en maintien des actifs ont augmenté considérablement.

Gestion de l'état Équilibre budgétaire

Maintenir le ratio dette brute / PIB sur la trajectoire prévue pour atteindre les cibles énoncées au budget 2022-2023 et, dans le cas où la croissance économique et/ ou les efforts budgétaires le permettraient, revoir ces cibles à la baisse. Ne pas hausser la fiscalité des entreprises.

Gestion de l'état Plus bas soumissionnaire conforme

Réformer complètement les critères d'octroi des contrats publics au Québec, afin que ceux-ci soient octroyés principalement sur des critères qualité, d'innovation, d'expertise, de durabilité et de performance environnementale, plutôt que le choix du plus bas prix conforme.